

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Pays de la Loire
110, rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-EVRE

2 rue Arthur Gibouin - Montrevault
49110 Montrevault-sur-Èvre
02 41 30 02 65
accueil@montrevaultsurevre.fr
www.montrevaultsurevre.fr

La future école vue par les élèves



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

l'École publique Bellevue à Chaudron-en-Mauges
en Maine-et-Loire



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Philippe Lepape - Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration d'une ancienne école-mairie !

◆ ◆ LE PROJET

Situé au cœur du bourg, ce bâtiment communal, autrefois école et mairie, présente aujourd'hui d'importants désordres : dégradation des pierres de tuffeau sur les façades, couverture vétuste et menuiseries inadaptées à son esthétique d'origine. Le projet vise à restaurer cet édifice tout en le transformant en équipement multifonction pour l'enfance et la vie locale, aux côtés d'un établissement scolaire nouvellement construit. Les travaux soutenus par la Fondation du patrimoine concernent la restauration des façades et de la toiture. Grâce à vos dons, ce lieu emblématique retrouvera toute sa qualité architecturale et continuera à accueillir du public.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

En mars 1906, l'ancienne école de Chaudron-en-Mauges fut au centre des tensions liées à la séparation de l'Église et de l'État. Plus de 350 habitants, accompagnés du maire, Monsieur le Marquis de Villoutreys, et de l'abbé Fonteneau, s'opposèrent alors à l'inventaire des biens religieux présents dans l'établissement, notamment un crucifix. Construit à partir de 1886 selon les plans de l'architecte choletais Léon Renard, le bâtiment mêle

tuffeau, brique et clocheton dans un style singulier évoquant un prieuré. À proximité de Cholet et des bords de Loire, l'école constitue un repère patrimonial et identitaire pour les habitants de Chaudron-en-Mauges.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune de Montrevault-sur-Èvre, à laquelle est rattachée la commune déléguée de Chaudron-en-Mauges, porte ce projet de réhabilitation afin de regrouper sur un même site plusieurs services dédiés à l'enfance et à la jeunesse : périscolaire, accueil de loisirs et restauration scolaire. Cette mobilisation s'inscrit dans une démarche durable ambitieuse, avec le recours à des matériaux bio et géosourcés. Avec le transfert de l'école dans de nouveaux locaux, l'ancien bâtiment restauré accueillera parents d'élèves et associations dans des espaces de réunion et d'animation.

Retrouver les contreparties offertes aux donateurs sur la page projet du site internet de la Fondation !

Montant des travaux	600.000 €
Objectif de collecte	30.000 €
Début des travaux	Octobre 2026

Credit photos © Philippe Lepape - Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'École publique Bellevue à Chaudron-en-Mauges

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105282

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'École publique Bellevue à Chaudron-en-Mauges**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐